

## CONSULTATION PUBLIQUE

### Projet de plan directeur communal

#### Le contexte

Onex possède un vaste territoire dont la gestion, dans le contexte d'une agglomération en construction, soulève de nombreux défis, qui sont abordés dans le plan directeur communal. La ville offre déjà aujourd'hui des services en matières de santé, de sports et loisirs, de culture et de prestations sociales qui dépassent le cadre local; elle compte tirer parti de la dynamique de l'agglomération pour engager des politiques d'aménagement qui lui permettront de renforcer son attractivité et son rayonnement.

#### Le plan directeur communal

Le plan directeur communal est un document d'urbanisme, qui définit les options de la commune en vue de gérer son développement. Il traite de nombreux domaines: développement urbain (logements, activités économiques, équipements), espaces publics, patrimoine, déplacements, environnement, etc. Il a pour but de définir une vision à moyen terme (10-15 ans) de l'évolution souhaitée et des moyens à mettre en œuvre pour y arriver. Il s'inscrit dans le cadre du plan directeur cantonal.

Depuis novembre 2002, les communes sont tenues d'adopter un plan directeur communal (art. 10 al. 3 LaLAT).

#### La consultation publique

En application de l'article 10 al. 5 LaLAT (L1 30), la commune d'Onex, en collaboration avec le Département de l'urbanisme (DU), engage **une consultation publique de 30 jours du 2 au 31 octobre 2013** sur le projet de plan directeur communal.

Durant cette période, les documents peuvent être consultés:

- > **A la Mairie**, chemin Charles-Borgeaud 27, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi).
- > **A la Maison Onésienne**, rue des Evaux 2, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 22h.
- > **Au Département de l'urbanisme (DU)**, réception de l'Office de l'Urbanisme, rue David-Dufour 5, 5<sup>e</sup> étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h).

**Une séance d'information publique est organisée le 1<sup>er</sup> octobre à 19h (ouverture des portes et consultation des plans dès 18h30) à la salle du Manège, route de Chancy 127.**

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées par écrit à la Mairie d'Onex ou au Département de l'urbanisme.